

Saône-et-Loire

# Elle pique, elle irrite : comm

À première vue inoffensive, l'ambrosie représente pourtant une menace de plus en plus grande pour la santé publique. Classée dans la catégorie espèce invasive, la plante se propage en Saône-et-Loire, l'un des départements les plus touchés en Bourgogne Franche-Comté. L'heure est à la mobilisation.

Sur les bas-côtés de la route longeant le lieu-dit Les Cours Potet, à Simandre, en Bresse, un coup d'œil suffit, avec l'aide de Marine Haas, spécialiste en matière d'espèces invasives et de santé du végétal pour le réseau Fredon Bourgogne Franche-Comté\*, pour découvrir qu'il n'y a pas seulement de l'herbe en train de pousser. Bien visible, l'ambrosie se détache. Reconnaissable à ses feuilles découpées, de couleur verte des deux côtés, et à sa tige poilue, qui devient rougeâtre quand elle grandit. « Il s'agit d'une espèce estivale, précise Marine Haas. Elle commence à pousser quand le sol se réchauffe. À la fin du mois de juillet, c'est le début de la pollinisation. Elle atteint son pic la première semaine de septembre. »

### De plus en plus d'allergies

Et c'est là que le danger est le plus grand pour les personnes allergiques. Selon un bi-

lan réalisé en 2023 par Atmo BFC, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air, en partenariat notamment avec l'Agence régionale de santé, plus de 10 % de la population est allergique au pollen d'ambrosie. « Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique car cela risque d'être de pire en pire », affirme Valérie Vernaton-Perrin, de l'ARS Bourgogne Franche-Comté. Dans la région, la Saône-et-Loire fait partie, avec la Nièvre, des départements les plus touchés avec cinq semaines classées en niveau d'alerte d'exposition aux pollens émis par la plante verte.

### « On est tous concernés »

À Simandre, le maire, Christophe Galopin, est en première ligne pour recevoir les doléances de ses administrés. « On est tous concernés, souligne-t-il. J'ai de nombreuses sollicitations, qu'il est parfois difficile de canaliser. » Et d'évoquer le cas d'un habitant dont le terrain était envahi par l'ambrosie, le menaçant « d'aller au tribunal ». Si, dans ce cas précis, le recours judiciaire n'est pas une option, chacun est en revanche invité à se saisir du problème. En signalant directement la présence de l'ambrosie\*\*, ou en saisissant le référent local. Pour la communauté de com-

« Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique car cela risque d'être de pire en pire. »

Valérie Vernaton-Perrin, de l'ARS Bourgogne Franche-Comté

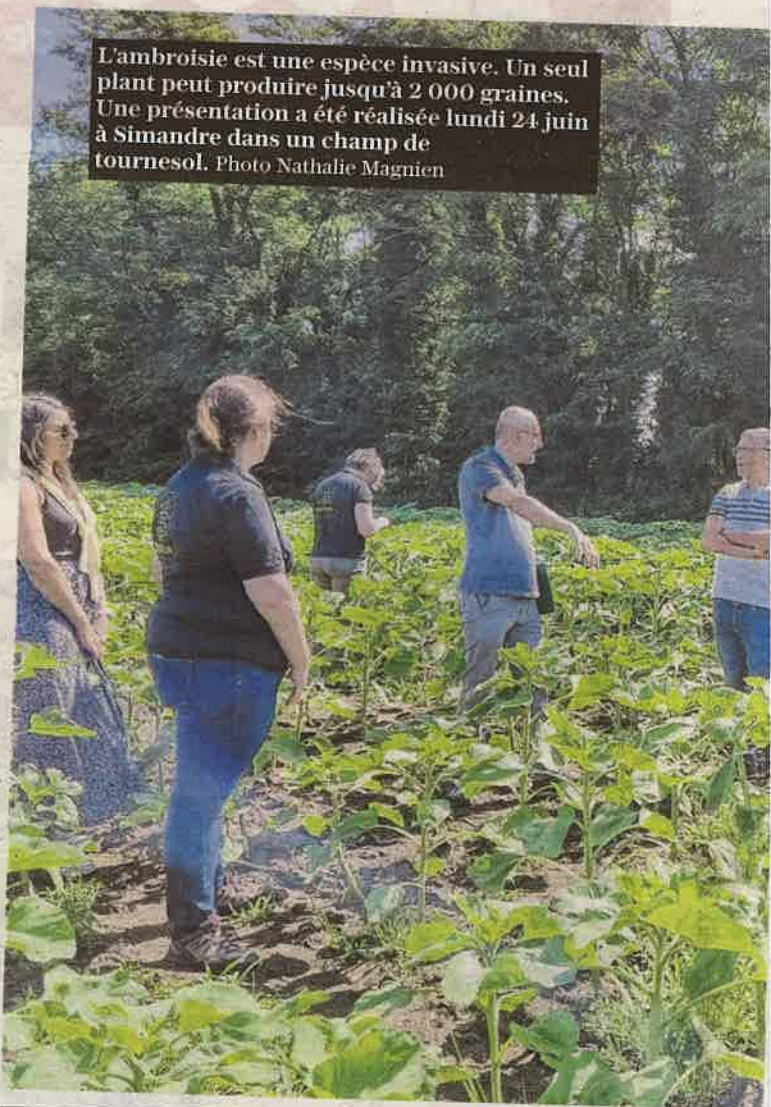
munes Terres de Bresse, Alexandre Mazuir assure cette mission depuis 2017. Il est particulièrement vigilant en cas de travaux qui impliquent le déplacement d'engins de chantier. Et le potentiel déplacement de milliers de graines d'ambrosie. Pour la construction du pôle enfance, à Saint-Germain-du-Plain, il a donné des instructions strictes. « Les engins doivent être systématiquement nettoyés avant d'arriver sur le chantier. C'est inclus dans le cahier des charges », précise-t-il.

### • Nathalie Magnien

\*Avec deux sites à Besançon et Beaune, le réseau Fredon est un organisme d'expertise végétale qui supervise l'observatoire des ambrosies.

\*\*Par internet : <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/apropos> ; par mail : [contactsignalement-ambrosie.fr](mailto:contactsignalement-ambrosie.fr) ; par téléphone : 0 972 376 888.

L'ambrosie est une espèce invasive. Un seul plant peut produire jusqu'à 2 000 graines. Une présentation a été réalisée lundi 24 juin à Simandre dans un champ de tournesol. Photo Nathalie Magnien



### Un insecte porteur d'espoir ?



La chrysomèle de l'ambrosie, prédateur naturel de l'espèce. Photo Nathalie Magnien

Ophraella communa ou chrysomèle de l'ambrosie : c'est le nom de l'insecte qui se nourrit des feuilles d'ambrosie. Il est apparu en Italie en 2015 et a été repéré dans la région lyonnaise en 2023. Comme le précise Valérie Vernaton-Perrin de l'ARS, « l'insecte ne va pas tout régler mais cela pourrait être un allié de poids ». Grâce à lui, on observe une chute des émissions de pollen allergisant dans l'air entre 50 et 60 %.

### Zoom ► Une plante venue d'Amérique du Nord

C'est dans les années 1860, avec l'importation de sacs de semences de trèfle venus de la région des Grands lacs (Amérique du Nord), que l'ambrosie débarque en France, à Paris. Puis, elle se répand dans des sacs de fourrage pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, elle colonise de nombreux départements.

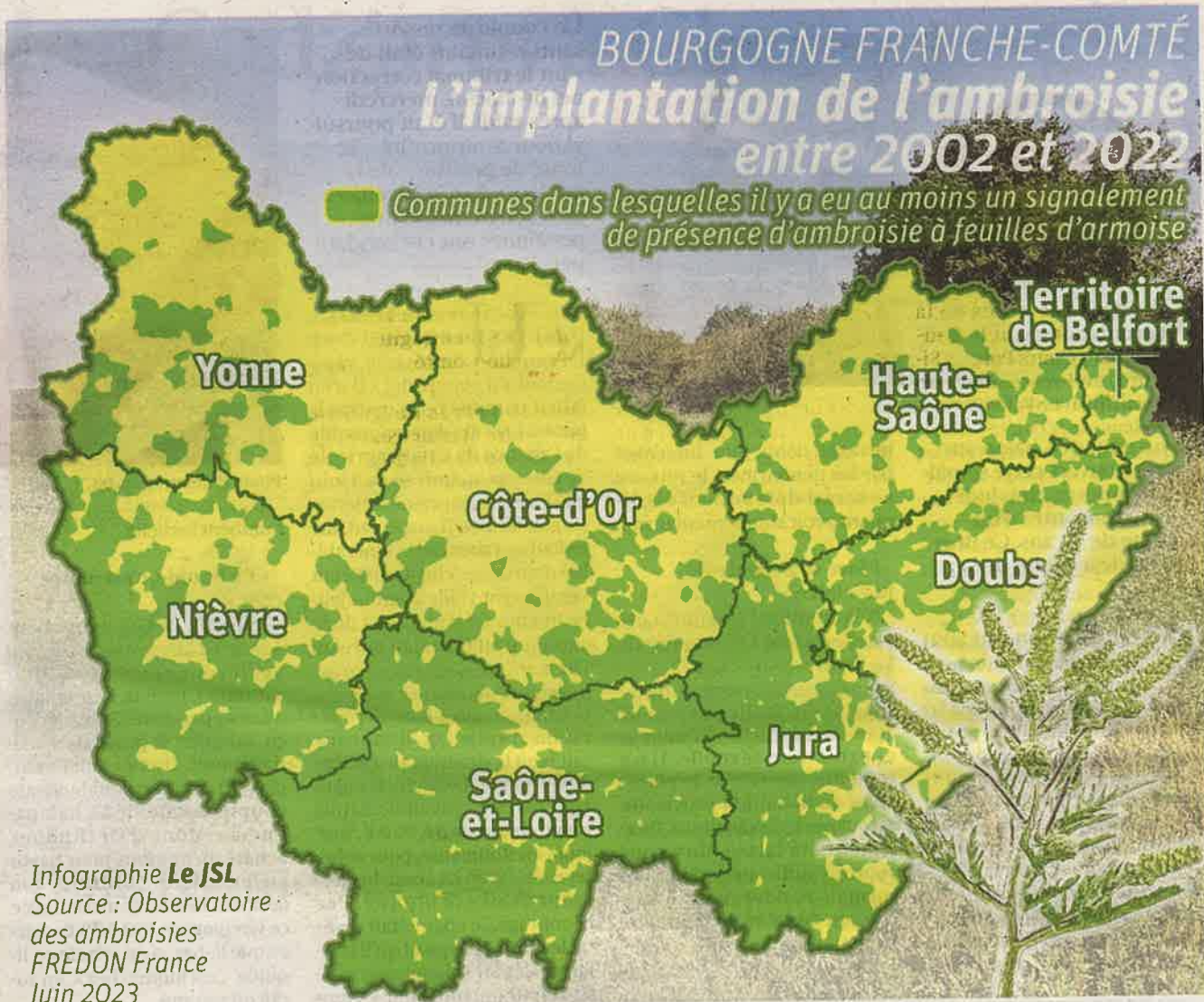
En Bourgogne Franche-Comté, les travaux de construction du TGV ont contribué à sa propagation. Propagation encore accentuée par le fait que sa capacité de flottaison facilite son déplacement via des cours d'eau.

À raison de 2 000 graines par plant, en moyenne, on peut imaginer son potentiel de nuisances.



Marine Haas, du réseau Fredon Bourgogne Franche-Comté, intervient dans le cadre de la mission de lutte contre cette espèce nuisible pour la santé. Photo Nathalie Magnien

# t une plante devient un fléau



## Les cultures de tournesol et soja en première ligne

Si l'ambroisie est allergisante, elle est aussi un fléau pour les exploitations agricoles. Parmi les interlocuteurs d'Antoine Villard, de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, certains vont jusqu'à s'autobaptiser « ambroisiculteur ». « C'est un gros problème en Bresse », précise-t-il. Les cultures de tournesol et de soja sont particulièrement exposées. L'idée est de déployer les moyens de lutte avant la pollinisation et la formation des graines.

### Rotation des cultures et travail du sol

« Il ne faut pas tout baser sur la chimie », précise Antoine Villard. D'autant que les premiers tests effectués depuis 2020 ont révélé une résistance à certains herbicides. Les solutions préconisées passent par une rotation



Antoine Villard, de la chambre d'agriculture, et Christophe Galopin, maire de Simandre. Photo Nathalie Magnien

des cultures et un travail du sol, pour parvenir à épuiser le stock semencier de la plante. Un travail qui doit être régulier, les graines

ayant une capacité de « dormance » d'une vingtaine d'années avant de trouver les conditions propices à leur développement.

## Repère ► Cartographie et fauches sont réalisées par le Département

La lutte contre l'ambroisie est également mise en œuvre lors de l'entretien des accotements des routes départementales. Comme le précise Émeric Boyat, responsable de l'unité exploitation, entretien et viabilité à la Direction des routes et infrastructures, un référent ambroisie est présent dans les 24 centres d'exploitation de la DRI. « Les agents font remonter l'information de la présence de l'ambroisie lors de leurs patrouilles. Le référent la cartographie. »



Deux fauchages sont effectués chaque année par les agents du Département pour lutter spécifiquement contre l'ambroisie. Photo d'illustration Édouard Roussel

En application d'un arrêté préfectoral, un plan de fauche précis est établi. « Un premier fauchage intervient 15 jours avant le début de la pollinisation, dans la deuxième quinzaine de juillet. Une deuxième intervention est réalisée début septembre pour éviter la propagation des graines. » Des consignes sont en outre données aux entreprises de travaux publics pour enherber les terrains afin de ne pas les laisser nus. « L'ambroisie n'apprécie pas la concurrence », précise Émeric Boyat.